

# 700 ans

# Offrons

# UNE CHÂSSE

pour les reliques de  
**S<sup>t</sup> Pierre Dumoulin-Borie**  
*martyr corrézien*



Le 19 mai 2018, lors du grand rassemblement diocésain prévu dans le cadre du jubilé, les reliques de saint Pierre Dumoulin-Borie seront portées à la vénération des fidèles. À cette occasion, une châsse est tout spécialement conçue pour conserver deux restes du saint : une relique d'os et sa tunique.

Réalisée par des artistes du Limousin, la châsse est inspirée d'une des formes traditionnelles des châsses limousines. Elle est composée de verre, de bronze doré, de laiton, d'émaux champlevés et de sphères de cristal.

Elle mesure 80 cm de longueur, 35 cm de largeur et 75 cm de hauteur.

## Aidez-nous à la financer !

**ENVOYEZ VOS DONNS POUR LE JUBILÉ À :**

AD Tulle, Jubilé 700 ans / 21 avenue de la Bastille - BP 79 - 19002 Tulle

Toute l'actu du jubilé sur [www.correze.catholique.fr](http://www.correze.catholique.fr)



# UNE CHASSE pour St Pierre Dumoulin-Borie

*martyr corrézien du XIX<sup>ème</sup> siècle*

« Originaire de Corrèze et témoin du Christ en Asie, Pierre est né en 1808 au village de Cors, paroisse de Beynat, où il a grandi au sein d'une famille catholique. A 18 ans, il entre au Grand Séminaire de Tulle, et il est ordonné prêtre à Bayeux, en 1830, pour les Missions Étrangères de Paris. En 1831, il part pour l'Asie. Il débarque d'abord en Chine (Macao), puis est envoyé au Sud-Tonkin, en 1832, où il exerce son ministère sacerdotal pendant 6 ans. En juillet 1838, victime de la persécution menée contre les chrétiens, il est arrêté. En prison, il apprend qu'il est nommé évêque d'Acanthe. Quatre mois plus tard, le 24 novembre, il est décapité, à Dong-Hoi, à l'âge de 30 ans. Le Pape Léon XIII le béatifie en 1900 et le Pape Jean-Paul II le canonise, avec les autres martyrs du Vietnam, le 19 juin 1988. Le diocèse de Tulle a ainsi donné à l'Église un grand saint qui, 180 ans plus tard, peut être un modèle pour la jeunesse et nous obtenir de grandes grâces si nous les lui demandons ».

*Mgr Francis Bestion, Evêque de Tulle*

## Je soutiens le projet de création d'une châsse

NOM.....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

Je verse la somme de : .....

Chèque à l'ordre de : « Association diocésaine de Tulle »  
en mentionnant au dos : « pour la châsse ».

à renvoyer à :

AD Tulle, Jubilé 700 ans  
21 avenue de la Bastille / BP 79 - 19 002 Tulle

ou **DONNEZ EN LIGNE SUR :**

[www.correze.catholique.fr/don-en-ligne-1/don-en-ligne](http://www.correze.catholique.fr/don-en-ligne-1/don-en-ligne)

Je peux déduire 66 % de mon don de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

